

# Certification de la Parenté des Bovins (CPB)

Pour contacter AELL :

☎ 02 47 48 37 74

📄 02 47 48 20 15

✉ [ipg@alliance-elevage.fr](mailto:ipg@alliance-elevage.fr)

## Qu'est-ce-que la CPB ?

La certification de parenté bovine est la reconnaissance génétique des parents d'un animal. Elle permet de :

- ⇒ Gérer plus précisément la fonction de reproduction dans votre élevage
- ⇒ Adhérer au service officiel du contrôle de performance de vos animaux (contrôle laitier, bovins croissance)
- ⇒ Assurer la traçabilité génétique de vos animaux
- ⇒ Evaluer le potentiel génétique des reproducteurs présents sur votre exploitation
- ⇒ Choisir au mieux les taureaux reproducteurs que vous utilisez et éviter les consanguinités
- ⇒ Valoriser vos produits lors de leur commercialisation (démarches qualité, vente de reproducteurs...)

## Comment y adhérer ?

Vous pouvez adhérer à la CPB par simple demande à Alliance Elevage Loir et Loire. Il suffit de retourner l'engagement du naisseur dans la CPB. Le contrat peut être « complet » c'est à dire que tous les veaux nés dans votre exploitation ont une ascendance certifiée ou « racial », par exemple si vous ne souhaitez certifier que votre troupeau laitier ou allaitant.

**CAS PARTICULIER :** Si vous indiquez la race « Croisée » (code 39), tous les veaux issus des vaches croisées seront filés, qu'elles soient allaitantes ou laitières. Il ne sera pas possible de les distinguer.

Dans le cas d'une nouvelle adhésion, il est possible qu'une visite soit indispensable sur votre exploitation. Cette dernière permet d'attribuer une « race à dire d'expert » à votre troupeau non certifié.

## Les engagements de l'éleveur :

- ⇒ Adhérer au dispositif et avoir un contrat CPB à jour
- ⇒ Prélever tous les taureaux de Monte Naturelle
- ⇒ Tenir un registre de montes / conserver les bulletins d'IA
- ⇒ Notifier toutes les naissances dans les 7 jours
- ⇒ Accepter les visites des agents qualité EdE pour vérifier la compatibilité génétique entre le veau et les parents par sondage (biopsie ou prise de sang sur l'animal).



## A télécharger :



[La Certification de la Parenté  
des Bovins : mode d'emploi du  
document de notification](#)